



81150 TERSSAC

Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 20 Janvier 2020

Le Conseil Municipal a été convoqué le 13 janvier 2020. L'affichage a été effectué le 13 janvier 2020. Le lundi 13 janvier 2020 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves CHAPRON.

Présents : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Jean-Claude ARNAUD, Madeleine BRUSCHET, Jacqueline COURNEDE, Martine JUND, Claudine MONTELS, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE.

Excusés : Bernard CALMETTES, Cathie MOTYL, Jean Bernard PHALIPPOU, Ulysse ZANIBELLATO (pouvoir à Pierre SOULIE), Christophe PETIT (pouvoir à Martine JUND), Jean Philippe ROQUES (pouvoir à Jacqueline COURNEDE).

Personnel : Nathalie LOSIAUX

Secrétaire de séance : Madeleine BRUSCHET

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- *Approbation du Compte-rendu du 16 décembre 2019,*
- *Délibération pour le tarif du portage des repas à domicile,*
- *Subventions aux associations,*
- *Questions et Informations diverses.*

Monsieur le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour. Il s'agit d'une délibération concernant la signature d'une convention tripartite pour le maintien de la qualité et du bon fonctionnement du réseau d'adduction d'eau et l'entretien, la réparation et la mesure de débit-pression des poteaux incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable du SIAH du Dadou. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Ce point est donc rajouté à l'ordre du jour.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Délibération concernant l'entretien des poteaux incendie

Suite au transfert de la compétence eau à la Communauté d'Agglomération du Grand Albigeois au 1er janvier 2020, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, une délibération qui l'autorise à signer une convention de coopération pour le maintien de la qualité et du bon fonctionnement du réseau d'adduction d'eau et l'entretien, la réparation et la mesure de débit-pression des poteaux incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable, entre le Président du SIAH du Dadou, Madame la Présidente de la Communauté de l'Albigeois et la commune de Terssac.

3 - Délibération pour le tarif du portage des repas à domicile

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la délibération qui autorise Monsieur le Maire à signer la convention du portage de repas à domicile proposée par le CCAS de la Ville d'Albi, applicable au 1^{er} Janvier 2020 au tarif de 9,55 euros par repas et à refacturer intégralement aux bénéficiaires le prix du repas quel qu'en soit le montant, en fonction de l'évolution du tarif annuel, et autorise Monsieur le Maire à appliquer ces dispositions.

4 – Subventions aux associations

La commission des associations s'est réunie mardi 14 janvier. Monsieur le Maire rappelle que les élus, membres des conseils d'administration des associations concernées ne participent pas au vote de la subvention concernant l'association concernée.

Les propositions de la commission sont présentées par Madame SAUREL, conseillère déléguée aux associations.

Subventions de fonctionnement votées à l'unanimité :

• Gymnastique terssacoise	800,00 euros
• Wa-Jutsu Club Terssac	500,00 euros
• Terssac Albi Football Club	1 600,00 euros
• ASPTT Tennis de Table	100,00 euros
• Génération Mouvement	600,00 euros
• Association Autonome Parents Elèves	700,00 euros
• Les amis de la Bibliothèque	790,00 euros
• Terssac Sports Culture	400,00 euros
• Terssac à dos rando	600,00 euros
• Amicale Terssacoise	500,00 euros
• Tennis Club	100,00 euros
• Terssac Pétanclub	700,00 euros
• Terssac Events	500,00 euros
• Jacocot	500,00 euros
• ADMR	400,00 euros

5 - Questions et Informations diverses

. **ECOLE** : les mises à jour pour Windows 7 ne sont plus possibles. Un état des lieux du parc informatique de l'école est prévue par le service informatique de la l'Agglomération.

. **MAIRIE** : Le logiciel Magnus de Berger Levrault devra être implanté sur le serveur de la C2A afin d'assurer les sauvegardes, pour un coût estimé à 450 euros.

. La demande d'une implantation d'un panneau de limitation de vitesse à 70, route d'Albi sera demandé pour annoncer le passage à 50 km/h sur le RD 13 côté Albi.

La Commission Finances est prévue mercredi 19 février et la Commission des Impôts Directs lundi 24 février.

La séance est levée à 22 h.

Le secrétaire de séance

Madeleine BRUSCHET